

Assemblée générale de l'Association Katimel
Dimanche 6 mars 2011

Etaient présents : Gilles et Nicole Croyère, Claire Dattin, Geneviève et Christian Frison, Agnès Ammann, Luce Toulemonde, Bernadette Dufrêne, Ginette Simonneau, Sr Magdeleine, Sœur Marie Lecomte, Sœur Elisabeth Deneufbourg, Sœur Marie Emmanuel Sadoux.

Nous commençons par un **temps de prière préparé** par Magdeleine

Présentation de chacun.

A cette occasion, Gilles et Nicole parlent de leur expérience à Kinshasa auprès d'une association gérée par le Chemin Neuf et qui s'occupe des enfants à la rue. Ils précisent qu'il existe à Kin 50 associations du même type.

Rapport Moral :

- Sr Elisabeth Didier et MarieLine ont travaillé avec les élèves du Lycée Sainte Ursule à la confection de cartes, à partir des dessins d'enfants de Katimel ; ces dessins avaient été réalisés lors de séances d'art thérapie, dirigées par Sœur Danièle Meyer. Ces cartes, très réussies, ont été vendues à Tours et ont rapporté plus de 1500 euros. Une partie de cette somme a été consacrée à l'achat de matériel d'art thérapie.
- Gilles lit la lettre de Johanna , une des jeunes parties en août 2010 passer un mois dans la Maison Katimel (cf le bulletin n° 5) Lettre jugée intéressante, qui témoigne d'une riche expérience.
- Gilles rappelle le contenu du bulletin n°5
- Il lit une lettre de Sr Danièle qui donne quelques dernières nouvelles de la maison. : beaucoup de travail, car les enfants sont au nombre de 25. Une psychologue intervient pour aider les adolescentes (c'est un fait nouveau dans la Maison qu'il faut prendre en compte) et une sœur Mercedes vient aider à l'encadrement des jeunes.
- L'équipe a prévu des familles d'accueil pour le dimanche ; la réinsertion et la santé sont toujours les préoccupations principales. Les filles restent difficiles à réintégrer par rapport aux garçons qui se débrouillent plus facilement, en raison de leur possibilité de trouver du travail.
- Nicole aborde le problème des locaux trop étroits.. Faut il envisager un « Katimel 2 » ? ; la question financière et celle du recrutement du personnel se pose avec acuité.

- Gilles parle de la santé des enfants. Plusieurs petites unités de soins existent à proximité.

Rapport financier Claire fait le point : 52 adhérents

En mai 2010, 9000€ ont été versés à la Maison Katimel

Fin février 2011, 12 600€ en caisse (grâce à un don de 5000 euros, lors des obsèques du père de Claire Dattin, Monsieur Catimel.)

Les rapports moral et financier sont approuvés : votés à l'unanimité.

Que faire de l'argent en caisse ?

Plusieurs idées sont exposées :

- Faut-il garder une réserve au cas où se présenterait l'opportunité de l'achat d'une nouvelle maison ? ou donner toute la somme pour des achats sur place ?
- Est-il utile d'envoyer des livres de France pour les enfants ou les acheter sur place ? La deuxième solution a semblé la meilleure.
- Faut-il penser à un micro crédit pour les adolescentes (achat d'une machine à coudre par exemple) ou bien un micro crédit pour les parents chez qui les petites ou les adolescentes seraient réinsérées ?
- Prévoir une bourse qui permettrait à une ancienne de Katimel de devenir éducatrice à son tour (possibilité de formation à Lubumbashi)
- Assurer le salaire d'une éducatrice avec engagement à long terme.
- Acheter un terrain avec possibilité de construire et de faire un jardin.
- L'utilisation de la maison de la ville a été évoquée mais celle ci se heurte au problème de l'encadrement.

Marie fait remarquer qu'il faut faire attention à ne pas créer trop de décalage entre la vie dans la Maison Katimel et la vie dans la famille.

Ne pas décourager le financement local.

Montant de la cotisation : le maintien à 10 euros a été voté.

Remarques finales :

- On a évoqué le désir de renouveler l'opération des cartes. Bernadette Dufrene se propose de contacter Marie Line, la responsable, pour lui proposer de continuer cette activité. Une partie de l'argent récolté pourrait-elle aider à financer les frais de voyage des jeunes qui viennent en août ?
- Nicole et Sœur Marie sont d'accord pour prendre contact avec d'autres associations de Touraine qui s'occupent d'enfants.

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....
.....

E mail :

Adhésion 2011 : 10 Euros

Don : Chèque à l'ordre de «association Katimel »

Don régulier par versement bancaire automatique :

Compte bancaire au Crédit Lyonnais :

code banque :30002 Indicatif 08600 N° de compte 0000758305M clé rib : 05
Par mois :..... Par trimestre :.....

Don pouvant bénéficier de la déduction d'impôts

(Lettre du 18 mai 2009) désire un reçu :

À adresser à : Association Katimel C/o M et Mme Dattin

49 rue Henri Bergson 37540 St Cyr /Loire

ou par Internet : tcdattin@sfr.fr

gilles.croyere@gmail.com